

« Le travail de pollinisation
des abeilles a été estimé à
153 milliards d'euros. »

Jean-Michel Salles

LE D

ÉVALUATION MONÉTAIRE DES ESPACES NATURELS

Économique, sociale, patrimoniale, écologique...
quelles valeurs prendre en compte ?



La tendance jurisprudentielle d'acc

La Ligue pour la protection des oiseaux s'est vu allouer 1500 euros d'indemnités par le tribunal de police de Lesparre (mai 2009) : un chasseur qui s'aidait d'un magnétophone (prohibé pour la chasse) a reconnu avoir illicitement tué 15 alouettes. 100 euros, c'est donc la valeur vénale attribuée à une alouette par le barème de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. En septembre 2008, la cour d'ap-

DOSSIER

Avec l'appui de
Gilles Landrieu et Jean-Michel Salles

SOMMAIRE

- 21 Économie des espaces naturels. Prix ou valeur ? Quelle relation ?
- 22 La valeur d'un espace naturel est une notion très composite : à maîtriser !
- 23 Valeur d'usage ou valeur d'échange ?
- 25 Les Grands Sites protégés génèrent de fortes retombées économiques.
- 28 Jean-Laurent Lucchesi : « Un projet moteur de l'économie locale. »
- 28 Olaf Holm : « Des atouts et des limites pour l'économie présenteielle. »
- 29 Blaise Micard : « Considérer les intérêts des exploitants agricoles. »
- 30 Quelles méthodes pour appréhender la valeur d'un espace ?
- 31 Évaluer la valeur économique totale.
- 32 Conseils pour conduire une étude sur la valeur d'un espace protégé.
- 33 Mathieu Cruège : « Notre besoin ? Des experts en économie locale. »

© Daniel Coutelet - Meeddm

Économie des espaces naturels

Prix ou valeur ? Quelle relation ?

L'évaluation économique de la biodiversité, des écosystèmes ou des espaces naturels suscite un large intérêt et de multiples questions. La plus récurrente concerne la relation qui pourrait exister entre la valeur des écosystèmes et la mise en place de processus et méthodes permettant de transformer cette valeur en prix. Mais sur quoi se fonde-t-on ? Et, finalement, quelle est la relation entre la valeur et le prix ?

La question est complexe. Appréhendons tout d'abord la valeur. Les écosystèmes ont une valeur sociale, elle reflète les multiples usages dont ces milieux sont l'objet. Ceux-ci sont souvent présentés comme l'ensemble des services que les milieux fournissent et qui peuvent se décliner en biens de consommation, ressources productives, espaces créatifs, sources d'aménités (voir glossaire p. 27), intérêts esthétiques, espaces d'exploration scientifique ou sources d'inspiration.

Traduire cette valeur sociale en valeur monétaire, c'est prendre en compte les différentes raisons qui fondent l'intérêt de préserver ces milieux. Autrement dit, c'est se poser la question : que perdrait la société si ces milieux disparaissaient ?

Ainsi lorsqu'il existe un marché, les prix traduisent l'état des tensions entre l'offre et la demande de biens environnementaux. C'est le cas par exemple si l'on observe le prix d'une chambre d'hôtel que l'on peut mettre en relation avec la valeur du paysage. Les prix peuvent donc parfois refléter les valeurs, lorsque de multiples conditions sont réunies. En revanche, c'est peu vraisemblable dans

le cas de services liés aux écosystèmes dont nous bénéficions le plus souvent gratuitement. Pour exemple, l'air d'une forêt a une valeur en termes de santé publique mais il sera peu aisé de lui donner un prix.

Reste alors à savoir à quoi sert de faire le lien entre prix et valeur ?

L'évaluation monétaire a le mérite de donner des éléments de référence. Dans un contexte de raréfaction des espaces naturels, elle permet d'éclairer les choix, de définir des priorités entre les multiples usages, parfois incompatibles, des écosystèmes.

On ne peut nier cependant que la transformation des services écosystémiques en services marchands n'est, le plus souvent, ni souhaitée, ni possible (lorsqu'ils ne sont pas appropriables ou lorsqu'ils sont mis à l'écart du commerce pour des raisons légales). Par ailleurs, cette transformation en services marchands présume d'accorder des droits exclusifs sur les actifs naturels. Le choix de ces ayants droit ne va pas sans problème et traduit implicitement une certaine conception de l'équité sociale.

Afin de maintenir des écosystèmes en bon état, une agence publique pourrait mettre en place des subventions ou des taxes, plus ou moins équivalentes à des prix (comme pour certaines mesures agri-environnementales). Prix qui traduisent alors des valeurs politiques, c'est-à-dire les raisons pour lesquelles le législateur a opéré des transferts de revenus et l'idée qu'il se fait des coûts des objectifs poursuivis ●

Jean-Michel Salles

Directeur de recherche CNRS, UMR Lameta
sallesjm@supagro.inra.fr

Order un prix au vivant se confirme

Le pel de Bordeaux avait déjà consenti à la LPO 5 040 euros de dommages et intérêts comme indemnisation du préjudice lié au tir de 56 tourterelles par 4 chasseurs du Bordelais. Cette somme n'avait pas été calculée sur une base forfaitaire, comme cela se pratique habituellement, mais en tenant compte de la valeur de référence de l'ONCFS (90 euros par individu pour la tourterelle). ●
patrick.ladiesse@lpo.fr



© Laurent Mignaux - Meeddm

Oléiculture à Porquerolles, Parc national de Port-Cros.

COMPRENDRE

La valeur d'un espace naturel est une notion très composite : à maîtriser !

Mesurer la valeur économique des espaces naturels protégés procède des évolutions qui accordent une attention croissante à l'efficacité économique de la décision publique. Il s'agit de s'assurer que l'action est efficace au sens où les bénéfices qu'elle produit sont supérieurs aux coûts sociaux qu'elle engendre. Cette évaluation appelle le développement d'une démarche spécifique : la définition de la valeur des biens non marchands.

L'évaluation économique cherche alors à définir la valeur attachée aux espaces naturels dans le but d'étayer le raisonnement sur le montant des moyens financiers à consacrer à leur protection, et d'aider les décideurs et gestionnaires d'espaces naturels à argumenter le bien-fondé d'une politique de protection. Elle doit également servir de base au raisonnement évaluatif sur la politique publique considérée.

Or, si la notion de valeur attachée aux espaces naturels est largement convoquée pour justifier leur protection, il manque une définition de ce que cette notion recouvre précisément, et une analyse cri-

“ La valeur doit être appréhendée sous forme d'un rapport entre ce que la protection d'un espace apporte et coûte au territoire. Sur cette équation, un argumentaire solide peut être développé et le dialogue peut s'instaurer.

tique des démarches méthodologiques qui permettent de l'évaluer, ce qui d'ailleurs nourrit des controverses sur la validité des chiffres produits.

Une valeur toute relative.

La question de la valeur ne se pose pas de la même manière si l'on cherche à comprendre quelles sont les retombées

économiques d'un dispositif de protection en termes d'emplois, de développement d'activités ; si l'on souhaite déterminer la valeur culturelle patrimoniale ou paysagère d'un site protégé par voie d'enquête auprès des résidents ou des usagers de l'espace ; ou encore, si l'on se concentre sur la valeur des services ren-

dus par l'écosystème (protection contre les inondations, piégeage de carbone...). Appréhendée selon un angle ou un autre (en fonction des finalités du questionnement), la valeur d'un espace peut varier considérablement, ouvrant la voie à des débats d'experts sur le « juste chiffre », qui nuisent à l'utilité opérationnelle des résultats. Ce relativisme n'est pas problématique en soi, dès lors que les partis pris sont explicités dans l'analyse. Le nombre d'emplois créés est, par exemple, une manière d'appréhender la valeur d'un espace naturel qui diffère né-

Démarches d'analyse de la valeur des espaces protégés

	BIENS ET SERVICES RENDUS PAR LES ÉCOSYSTÈMES	RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA PROTECTION DE L'ESPACE	VALEUR ÉCONOMIQUE TOTALE DE L'ESPACE NATUREL
FINALITÉ	Analyser la contribution d'un écosystème à la richesse d'un territoire.	Évaluer les retombées d'un dispositif de protection de l'espace.	Cerner les différentes facettes de la valeur d'un espace naturel.
OBJET	L'écosystème et ses caractéristiques.	Les dynamiques socio-économiques du territoire concerné par la protection.	L'espace naturel (usages et représentation).
ÉLÉMENTS DE VALEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur des productions marchandes. • Valeur des services écologiques rendus. • Valeur des services récréatifs et culturels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des emplois. • Développement des activités économiques. • Dynamique de coopération, gouvernance. • Développement des compétences spécialisées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Usage direct du milieu (activités extractives, récréatives...). • Usage indirect du milieu (protection contre les crues...). • Valeur hors usage (valeur d'existence, de legs, d'option).

Source : Credoc 2008



Valeur d'usage ou valeur d'échange ?

La valeur d'usage désigne l'utilité d'un bien. Elle est évaluée selon l'usage qui en est fait par le consommateur final. La valeur d'échange, quant à elle, est relative à la valeur marchande de ce bien dans un processus d'échange. Pour la pensée économique classique, la valeur d'usage est la raison pour laquelle une marchandise est produite et achetée, mais n'est pas susceptible de se voir appliquée une mesure. La valeur d'échange est le rapport dans lequel deux marchandises vont s'échanger, et dépend de plusieurs facteurs qui conduisent à la formation des prix : les conditions de production, notamment la quantité de travail nécessaire et la rémunération de ce dernier, les fluctuations de l'offre et de la demande sur le marché. Les économistes néoclassiques ont postulé que la valeur d'échange est seule significative : la valeur d'un bien est liée à l'utilité dégagée et à la satisfaction des besoins du consommateur. Ce faisant, ils ont développé une approche entièrement subjective de la valeur économique selon laquelle la formation des prix ne dépend que du désir du bien et de son appréciation par le consommateur. Cette conception de la valeur économique, expression des désirs individuels et subjectifs, exprimée par les prix du marché, a été dominante au 20^e siècle. Mais les limites d'une conception de la valeur économique réduite à la valeur d'échange sont apparues clairement au cours des deux dernières décennies. Le concept de la valeur d'usage a regagné en importance dans le cadre d'interrogations croissantes sur le caractère durable du développement économique et l'importance des questions environnementales. La monétarisation des biens environnementaux cherche, entre autres, à répondre à un besoin d'estimation des prix de biens dotés d'une valeur d'usage et non d'une valeur d'échange. ● Source étude : Credoc 2008

cessairement de la valeur estimée à l'aune du nombre de tonnes de carbone piégées par l'écosystème, ou encore du consentement à payer des usagers pour la protection de l'espace. La différence sera notable en termes de montants obtenus, mais également en termes de jugement porté sur l'action publique.

Trois grandes démarches (voir tableau) sont classiquement convoquées pour mesurer la valeur des espaces naturels. Elles se fondent sur des schémas théoriques qui opèrent une hiérarchisation, voire une sélection, parmi des éléments de valeur pris en compte.

Biens et services rendus.

L'approche par les biens et services rendus par les écosystèmes est fondamentalement de nature comptable. Le raisonnement traduit en unité monétaire la contribution d'un écosystème à la richesse régionale ou nationale : services d'approvisionnement en eau, nourriture, matières premières, services de régulation (climat, protection des sols), services culturels et récréatifs...

Les montants obtenus, souvent très élevés, visent à justifier l'intérêt de la conservation de ces écosystèmes. Cette démarche est notamment celle du *Millenium ecosystem assessment* (voir p. 31).

Retombées économiques de protection de l'espace.

L'approche par les retombées économiques de la protection de l'espace est plus circonscrite quant aux éléments de valeur pris en compte. Tous les bénéfices potentiels que recèle l'espace considéré ne sont pas valorisés. Il s'agit avant tout d'identifier la plus-value d'un mode de gestion qui vise à protéger un espace remarquable ; que le caractère remarquable soit naturel,

culturel (sites protégés) ou social (populations protégées dans certains pays).

L'analyse est centrée sur les dynamiques socio-économiques du territoire sous l'effet de l'introduction de nouvelles pratiques de gestion de l'espace : effets sur le développement d'emplois, sur la création de compétences ou encore sur les dynamiques de coopération ou de gouvernance. On peut ainsi dresser un bilan des coûts et bénéfices potentiels induits par un changement de la gestion de l'espace¹.

La valeur économique totale.

Les approches fondées sur la valeur économique totale (VET) élargissent le spectre des valeurs prises en compte puisqu'elles englobent les valeurs d'usage et les valeurs hors usage. Les deux registres sont appréhendés différemment.

- Les valeurs d'usage correspondent à l'utilisation effective des ressources (pâturage, pêche professionnelle...) et des services (écotourisme, séquestration de carbone...). L'usage direct du milieu (à travers les activités productives ou récréatives) est distingué de l'usage indirect qui renvoie aux différents services rendus par l'écosystème (préservation de la ressource en eau, épandage des crues...).

- La valeur hors usage est appréhendée au niveau des individus. Elle rend compte de l'importance patrimoniale que revêt l'espace naturel aux yeux des populations concernées

→ page 24

Chalets anciennement construits sur la dune, Ravenoville (Manche).



© Laurent Mignaux - Meedrn

Registre de valeurs d'un espace protégé

VALEUR SOCIO-ÉCONOMIQUE		VALEUR SOCIALE		VALEUR ÉCOLOGIQUE	
Emplois	Production	Valeur du patrimoine	Usages récréatifs	Services rendus par les milieux	Protection contre les risques
Compétences	Gouvernance	Usages scientifiques et éducatifs	Santé et qualité de vie	Services fournis par les espèces	Biodiversité et patrimoine génétique

1. Voir *Évaluation économique et institutionnelle du programme Natura 2000 en France*, Credoc, 2008.

Source : Credoc 2008

Le tableau ci-contre montre différents éléments pouvant être pris en compte pour quantifier la valeur du site.

(généralement calculée à partir du consentement à payer des individus interrogés). La valeur d'usage renvoie à des bénéfices collectifs tandis que la valeur d'existence renvoie à l'appréciation subjective des individus, forgée par des représentations sociales, de l'utilité que leur rapporte le bien naturel. La démarche d'analyse coûts/bénéfices mobilise la notion de VET et met en regard les coûts de protection avec la valeur du bien en tant qu'il est protégé, pour juger de l'efficacité économique de la décision publique.

Une approche transversale. Dans le cadre de ses différents travaux sur les espaces naturels protégés, le Credoc a développé une approche transversale et opérationnelle qui permet aux gestionnaires et décideurs publics de choisir des méthodes adéquates en

compétences résultant de la conduite de la protection d'un espace et, plus largement les effets de la protection sur le développement local.

- La valeur écologique est centrée sur les effets environnementaux de la protection. Ils représentent la somme des services fournis par les écosystèmes et comprennent les fonctions de régulation (climat, formation des sols, cycle de l'eau), la protection contre les risques climatiques et les dégâts causés par les incendies, les services fournis par les espèces (pollinisation, équilibre de la faune et de la flore), et le maintien de biodiversité et du patrimoine génétique.

- La valeur sociale traduit les usages culturels, récréatifs, scientifiques et éducatifs. Les bénéfices sur la santé et la qualité de vie ainsi que la valeur reconnue au bien en tant qu'il existe sont rassemblés dans la valeur sociale des espaces protégés, au sens des bénéfices tels qu'ils sont perçus par les bénéficiaires de l'action de protection.

Le cumul des valeurs obtenues est rarement pertinent. Il est en effet problématique de rechercher, à travers la mobilisation de méthodes économiques, une valeur absolue à un espace naturel protégé. Le résultat court le risque de ne convaincre que les experts en économie environnementale, tandis que les gestionnaires de territoires et leurs partenaires locaux le mobiliseront peu pour orienter les décisions au niveau local. La confrontation avec les décideurs locaux montre que la valeur de l'espace naturel protégé n'est comprise qu'en rapport avec ce que la protection de l'espace apporte et/ou coûte au territoire sur lequel elle s'applique. ●

Bruno Maresca - Anne Dujin
Credoc
dujin@credoc.fr

“ La valeur d'un espace naturel protégé se construit à travers un système socio-économique qui accepte, rejette, produit des arbitrages autour de l'action de protection.

fonction de leur questionnaire et des ressorts de valorisation privilégiés. Elle distingue trois grands registres, qui offrent des lectures complémentaires de la valeur attachée aux espaces naturels : la valeur socio-économique, la valeur écologique et la valeur sociale.

- La valeur socio-économique comprend les retombées économiques de la protection en termes d'emplois, la production de biens naturels marchands, l'accumulation de

Calculer la valeur du Gd Site Ste Victoire

	ÉLÉMENTS DE VALEUR	QUANTIFICATION ET VALORISATION
VALEUR SOCIO-ÉCONOMIQUE	Emplois créés par le syndicat mixte ; par ses partenaires ; dans les secteurs économiques stimulés par la protection.	Nombre d'emplois créés en équivalent temps plein : emplois directs, indirects, induits.
	Création de compétences en gestion forestière (prévention des incendies) et aménagement durable des espaces naturels.	Nombre de jours de travail valorisés sur la base du prix moyen de la journée conseil pour la réalisation d'un guide méthodologique « Action de prévention contre les incendies » ; d'un guide de l'aménagement en espace naturel.
	Retombées économiques pour la filière forestière, l'agriculture sylvo-pastorale, la chasse, la filière viticole, l'immobilier.	Chiffre d'affaire de production de bois sur le massif • Chiffre d'affaire des exploitations du site • Prix moyen d'une chasse à l'hectare, d'une chasse de référence du site, multiplié par les surfaces allouées à la chasse sur le site • Évolution du chiffre d'affaire de la coopérative avant et après l'appellation Ste Victoire • Calcul du poids de l'attribut « proximité et/ou vue de la Ste Victoire » sur le montant des transactions.
	Bénéfices potentiels à travers la labellisation de l'offre touristique.	Augmentation du prix moyen de la localisation d'un gîte rural labellisé « Grand Site ».
	Bénéfices de la coopération entre les chasseurs et les agriculteurs.	Montant des subventions touchées par les chasseurs pour le développement des cultures cynégétiques • Montant des MAET avec les agriculteurs.
VALEUR ÉCOLOGIQUE	Fourniture d'oxygène et piégage de carbone par la biomasse.	Valeur sur le marché de la tonne de carbone par hectare de forêt du massif.
	Prévention du risque d'incendie.	Coût d'évitement (coût moyen d'un incendie à l'hectare - référence incendie de 1989) ou coût de remplacement (coût des moyens à mobiliser pour la lutte contre le feu).
	Valeur des espèces emblématiques.	Consentement à payer pour la préservation des espèces.
VALEUR SOCIALE	Valeur de l'héritage cézannien.	Consentement à payer la valeur sociale du site ou approche spécifique (valeur des tableaux représentant la Ste Victoire chez Cézanne).
	Valeur du patrimoine vernaculaire, historique et religieux, paléontologique ou valeur paysagère du site.	Consentement à payer la valeur sociale du site ou la valeur d'un gisement d'œufs de dinosaure (valeur marchande de l'œuf de dinosaure).
	Valeur de la qualité du cadre de vie.	Consentement à payer pour la valeur sociale du site.
	Valeur des usages récréatifs (escalade, randonnée...).	Consentement à payer pour la valeur sociale du site ou dépense moyenne consentie pour accéder au site (transport).
	Mise en place d'un système de transport collectif autour du site.	Montant annuel de l'essence économisée par habitant utilisatrice des navettes.

Source : Credoc 2008



PUY-DE-DÔME

© ADDT63

Les Grands Sites protégés génèrent de fortes retombées économiques

Mise en œuvre par le bureau Figesma, une étude menée sur le site du Puy-de-Dôme¹ cherche à connaître les retombées touristiques générées par cet es-

1. L'enquête a été menée en août et septembre 2006 auprès d'un échantillon représentatif de 1009 visiteurs sur la base de questionnaires administrés sur le site en face à face (40 mn ; 75 questions). 500 questionnaires avant la visite et 509 après la visite.

pace protégé. Les résultats montrent, chiffres à l'appui, que le Grand Site engendre des retombées économiques majeures, directes et indirectes, sur le territoire environnant le site.

visites d'autres lieux...

Les retombées induites, c'est-à-dire les richesses produites par l'injection de flux financiers dans l'économie locale dues au site (ce qu'on appelle l'effet boule de neige), n'ont pas été prises en compte. En effet, leur quantification a été jugée sujette à caution par les experts. Cette précaution méthodologique visait à éviter tout risque de surestimation des retombées. L'étude ne prend pas non plus en compte les retombées des investissements importants réalisés par les pouvoirs publics. On sait néanmoins que les travaux de réhabilitation et de mise en valeur ont, eux aussi, un impact significatif sur l'économie et l'emploi.

Retombées annuelles générées par le Gd Site

GRAND SITE DU PUY-DE-DÔME	
Nombre de visiteurs annuels	430 000
Dépenses ² totales des visiteurs durant leur séjour (touristes) ou la journée de visite (locaux)	150 millions d'euros
Dépenses ² affectables au site	76 millions d'euros
Retombées sociales : nombre d'emplois directs et indirects créés en équivalent temps plein (ETP)	696 emplois
Retombées fiscales totales (nationales et locales)	11 millions d'euros

Sources : Conseil général du Puy-de-Dôme. EPCC du Pont du Gard. Figesma.

Répartition des retombées économiques annuelles

GRAND SITE DU PUY-DE-DÔME	TOTAL	%	PAR VISITEUR
Retombées directes Dépenses des visiteurs sur le site	1,5 millions	2%	3,48 euros
Retombées indirectes Dépenses des visiteurs en dehors du site	76 millions	98 %	176,7 euros

Les retombées du site.

Par retombées directes, il faut entendre les dépenses générées par les activités offertes sur le site et directement dégagées par sa visite. Il en est ainsi, par exemple, de la navette d'accès au sommet du Puy-de-Dôme ou du souvenir acheté à la boutique du site. Les retombées indirectes concernent les dépenses effectuées par les visiteurs hors du site, tels les frais d'hôtels, de restauration, les achats ou

Quand le conseil général investit un euro pour la gestion et le fonctionnement du site, il génère trois euros de retombées économiques directes sur le site lui-même et 154 euros pour le tissu économique environnant.

2. Hors coûts de transport.



© LM - RGSF

Principaux résultats.

Le Puy-de-Dôme génère par an 76 millions de retombées économiques correspondant à 696 emplois et engendrant 11 millions d'euros de recettes fiscales.

L'essentiel des retombées économiques générées par les sites se fait au bénéfice du tissu économique alentour. Ainsi, au Puy-de-Dôme, les dépenses des visiteurs réalisées sur le site lui-même (navettes, restaurant, boutique, activités de parapente au sommet) représentent 1,5 millions d'euros, soit seulement 2 % des dépenses générées par le site.

Le reste des dépenses vient enrichir l'ensemble du département du Puy-de-Dôme et de la région Auvergne.

Une étude similaire réalisée sur le territoire du Grand Site du Pont du Gard (2005) laisse apparaître le même rapport entre retombées directes et indirectes.

De même, si l'on compare les deux sites, on s'aperçoit que la dépense par visiteur est proche (3,27 versus 3,48 €). Pourtant, l'offre est différente. Ces études apportent des réponses aux interrogations légitimes sur l'efficacité des efforts financiers consentis par les collectivités pour soutenir la bonne gestion et l'animation du site.

Méthode d'évaluation.

La part des dépenses attribuée

au site (l'effet site) est calculée sur la base d'une connaissance fine des dépenses effectuées par les visiteurs pendant leur séjour dans la région (pour les touristes) ou à l'occasion de leur visite du site (excursionnistes).

L'affectation des dépenses repose sur une question posée au visiteur quant aux motivations de son séjour dans la région.

Ainsi, si le visiteur est venu

spécialement dans la région pour visiter le site, la totalité des dépenses effectuées pendant son séjour est légitimement considérée comme générée par l'existence du site et par sa notoriété.

À l'opposé, si le visiteur ne connaissait pas l'existence du site avant d'arriver dans la région, l'affectation de ses dépenses est égale à 0 %. Quand bien même il est venu visiter le site, en ayant découvert son

existence arrivé à destination. Entre ces deux extrêmes, le taux d'affectation des dépenses est fonction de la place du site dans le déclenchement du choix de la région comme lieu de séjour.

Pour les excursionnistes locaux, 100 % des dépenses engagées dans la journée de visite, sur le site lui-même ou dans ses environs, sont prises en compte (parking, entrée, restauration, souvenir...).



Questions à l'auteur **Jean-Louis Lasnier** - Directeur de Figesma

« D'autres retombées, d'ordre qualitatif, mériteraient d'être mesurées. »

Les retombées liées au bien-être, à la santé physique, psychologique et sociologique ne sont pas évaluées...

Hélas, non. Pourtant, de toute évidence, la pratique d'activités physiques en plein air a une bonne influence sur le système cardiovasculaire, sur le mal de dos, sur la lutte contre les cancers... Bouger est le maître mot de la prévention des maladies et de la constitution d'un capital santé. Bouger, traverser des paysages, faire des rencontres, tout ce qu'offrent les grands espaces et qui procure des bienfaits multiples dans un monde sédentarisé, technicisé à l'extrême et de plus en plus virtuel.

Mais nous n'en sommes pas à un paradoxe près. Ainsi, par exemple, les dépenses occasionnées par une foulure de cheville (ambulance, plâtre, massages) contribuent à accroître le PIB. C'est dire si l'addition des valeurs ajoutées du secteur marchand et des dépenses publiques est loin d'être un bon instrument de mesure ! Pour prévenir les ma-

ladies et contribuer à boucher le trou de la sécurité sociale, les grands espaces peuvent constituer un bon investissement à long terme. *A contrario* du « marché » qui recherche une rentabilité à court terme : le plus sûr moyen de détruire l'environnement.

Quelle est la difficulté majeure pour évaluer la valeur des espaces naturels ?

La loi organique relative aux lois de finances a amélioré la lisibilité de la comptabilité. Il reste spontanément difficile d'identifier et de mesurer les engagements financiers multiples de la collectivité nationale et des collectivités territoriales, en effet celle-là est organisée par fonctions et non par projets.

En revanche, les retombées économiques – le chiffre d'affaires des entités publiques et privées résultant des Grands Sites –, les emplois, les impôts et taxes générés sont plus facilement appréhendables par des méthodes économétriques classiques, éprouvées. ●



Le Grand Site du Puy-de-Dôme génère 76 millions de retombées économiques par an. Celles-ci correspondent à **696 emplois et engendrent 11 millions d'euros** de recettes fiscales.

Dépense publique.

En 2006, le conseil général du Puy-de-Dôme consacrait environ 492 000 euros au financement de la gestion du site. L'étude montre qu'à un euro de dépense de la collectivité territoriale correspondent environ trois euros de dépenses directes des visiteurs sur le site et 154 euros de retombées pour le tissu économique environnant. Le secteur du tourisme est au-

jourd'hui le premier pourvoyeur de devises en France (12,1 milliards d'euros en 2006 et 6,6 % du PIB). Or une grande partie de cette attractivité, la France la doit à la qualité et à la diversité de ses paysages et de son patrimoine. ●

Jean-Louis Lasnier - Figesma
jean-louis.lasnier@orange.fr

EN SAVOIR PLUS

[www.grandsitedefrance.com/
document.php?pagendx=41](http://www.grandsitedefrance.com/document.php?pagendx=41)

Retombées sociales Gd Site Puy-de-Dôme

EMPLOIS DIRECTS ETPT ³	EMPLOIS INDIRECTS ETPT ³	TOTAL GÉNÉRÉ PAR L'EXISTENCE DU SITE
35	661 hors transport	696 hors transport

Les retombées sociales indirectes reposent sur le calcul suivant : la part des salaires (avec charges) représente 29 % du chiffre d'affaires (CA). Le montant moyen d'un salaire avec les charges s'élève à 33 000 euros dans l'industrie du tourisme. Il suffit donc d'appliquer la formule suivante : $CA \times 29\% / 33\,000 \text{ euros} = \text{nombre d'emplois}$. Les retombées sociales directes correspondent aux emplois existants sur le site.

3. Équivalent temps plein annuel travaillé.



Faut-il restaurer le Gardon-Aval ?

Objectif. Une analyse a permis d'évaluer la valeur des activités récréatives pratiquées sur le Gardon-Aval. Le but ? Quantifier les avantages, en regard des coûts, que constitue le bon état écologique de la rivière et s'armer ainsi d'un outil d'aide à la décision.

Résultats. L'intérêt que les individus accordent à leur activité a été estimée par le droit d'entrée maximal qu'ils seraient prêts à payer pour continuer à pratiquer leur activité (méthode des coûts de transport) : 19,3 € pour promeneurs ; 12,8 € pour les pêcheurs ; 12,6 € pour les kayakistes ; 12 € pour les baigneurs (valeurs par visite et par personne). Le montant total s'élève à 45 M €/an.

Ces résultats ont ensuite été extrapolés afin d'estimer le bénéfice tiré de l'atteinte au bon état de l'eau du Gardon-Aval : il s'élève à 2,8 millions €. Cette analyse montre que les avantages retirés de la restauration du cours d'eau sont supérieurs aux coûts (différence nette entre les valeurs dégagées et le coût des actions).

Méthode (cf. page 30). L'étude s'est déroulée en quatre points : 1) Enquête téléphonique. 2) Méthode des coûts de transport. 3) Méthode d'évaluation contingente pour estimer les avantages de l'atteinte du bon état des eaux du Gardon. 4) Analyse finale coûts-avantages en vue d'établir un bilan en termes d'atteinte du bon état de la rivière. ●

www.ecologie.gouv.fr/Analyse-couts-avantages-de-la.html

Glossaire

Analyse Input-Output

Elle vise à modéliser l'ensemble des flux de biens et services transitant d'un compartiment de l'économie à l'autre.

Aménité

Traduit l'aspect agréable de l'environnement (paysage, ambiance...), toutes choses non appropriées ni aisément quantifiables en termes monétaires.

Biodiversité remarquable

Désigne des éléments de biodiversité présentant des caractéristiques particulières. Elle combine des critères écologiques (rareté, rôle fonctionnel déterminant), sociologiques (caractère patrimonial), économiques (prédominance des valeurs de non-usage) et éventuellement juridiques (aire bénéficiant d'un statut de protection, espèces inscrites sur une liste).

Consentement à payer

Part de leur revenu à laquelle les agents économiques consentiraient à renoncer pour obtenir un bien ou service, en particulier ici pour préserver la qualité environnementale.

Consentement à recevoir

Transfert monétaire que les agents économiques accepteraient de recevoir en compensation d'une dégradation de l'environnement pour maintenir leur bien-être au niveau où il serait si l'environnement n'avait pas été affecté.

Macro-économie

Étude des phénomènes économiques à partir des relations existant entre les grands agrégats : le revenu, l'investissement, la consommation, le chômage, l'inflation, etc. C'est l'outil essentiel d'analyse des politiques économiques des États.

Micro-économie

Étude des phénomènes économiques à partir de l'analyse des comportements et de leurs motivations. Elle accorde une grande importance au fonctionnement des marchés.

Valeur d'usage

Avantages retirés de l'utilisation directe des biens et services (cueillette, activités récréatives...) ou d'usages indirects auxquels contribuent de nombreux services écologiques (contrôle de l'érosion ou stockage du carbone...).

Valeur de non-usage

Avantages retirés de l'existence d'éléments du patrimoine naturel indépendamment de tout usage, direct ou indirect, actuel ou futur, mais liés à des sentiments altruistes (notamment la satisfaction de léguer un patrimoine). Appréhendée au niveau des individus, elle rend compte de l'importance patrimoniale que revêt l'espace naturel aux yeux des populations concernées. Elle peut être mesurée à partir des questionnaires conduisant à déclarer un consentement à payer. ●

Ils en témoignent



MARAIS DU VIGUEIRAT
JEAN-LAURENT LUCCHESI

Jean-Laurent Lucchesi est directeur des Marais du Vigueirat.

« Un projet moteur de l'économie locale »

Le site des Marais du Vigueirat est une des zones humides les plus riches du littoral méditerranéen. Dans ce secteur alors vierge de toute activité touristique, ses gestionnaires développent, depuis 1996, un pôle touristique nature basé sur les principes du développement durable et englobant le village voisin (Mas-Thibert).

Plusieurs objectifs caractérisent cette démarche : la sensibilisation au respect et à la sauvegarde de l'environnement bien sûr, mais également le financement d'une partie de la gestion par les recettes. Par ailleurs, la réalisation de ce « tourisme de nature » a notamment été pensée, voulue, comme élément structurant du développement économique et social du hameau et de ses environs. Le premier bilan rend ainsi compte de la valeur économique dégagée par l'espace naturel protégé. Effectivement, des créations d'emploi se sont effectuées dans l'élevage (quatre manades de chevaux et taureaux). Idem dans l'activité touristique où soixante-quatre emplois ont été créés entre 2003 et 2007 (partenariats locaux pour les visites en canoë et à pied, petite restauration).

En 2010, avec quarante-six emplois, le site est l'un des deux plus importants employeurs de Mas-Thibert.

Par ailleurs, l'espace naturel protégé joue un rôle en termes d'économie sociale et solidaire et, notamment, une fonction de réinsertion sociale. Ainsi l'entretien du site a-t-il été assuré par des chantiers d'insertion dont la moitié des effectifs est issue de Mas-Thibert.



Chantier de toit photovoltaïque de 100 m² aux Marais du Vigueirat.

En 2010, en tant que porteur d'ateliers et chantiers d'insertion, le site embauchera douze personnes issues du territoire. Le projet induit également un développement économique et social du site et des communes environnantes. Après une phase d'écotourisme avec réduction des impacts environnementaux et dynamisation du territoire (Plan décennal de développement durable...), le nombre de visiteurs est passé à 22 000 en 2009. Il faut atteindre les 100 000 visiteurs/an pour espérer des retombées économiques positives sur le territoire alentour (à la condition d'une acceptation du projet par la population et les élus).

S'il se fait, le lieu d'accueil des visiteurs dans le village relancera les commerces, bars, restaurants, avec une liaison Arles/Mas-Thibert par bateau sur le Rhône, et une autre Mas-Thibert/Marais du Vigueirat par bateau solaire sur le canal.

On note encore que le projet a permis de développer une unité de méthanisation à partir des déchets (énergie de chauffage et électrique pour Mas-Thibert).

Grâce aux trois composantes économique, sociale et environnementale, le patrimoine naturel est devenu un capital touristique de grande valeur pour la population et les élus. ●

jl.lucchesi@wanadoo.fr

« Des atouts et des limites pour l'économie présenteielle »



FÉDÉRATION DES PNR DE FRANCE
OLAF HOLM

Olaf Holm est chargé de mission Europe à la Fédération des parcs naturels régionaux de France.

La mobilité croissante des populations et la séparation entre les lieux de travail, de vie, de loisirs, permettent de constater une déconnexion croissante entre les territoires de production de richesses et ceux de consommation. C'est sur cette consommation, liée à la présence de populations permanentes ou temporaires (ex. : retraités, touristes...), qu'est basée l'économie présenteielle.

Dans leur rapport de juillet 2008, les sénateurs Jean-François Poncet et Claude Belot soulignent l'importance de cette économie pour l'espace rural : en 2004, les retraites représentaient 21,7 % du revenu des ménages français, or la localisation géographique des retraités est largement déconnectée des lieux de production économique. Ainsi, il est possible de développer l'activité et l'emploi dans une région, en incitant les détenteurs de revenus venant d'ailleurs à y vivre ou y consommer.

Le Parc naturel régional du Vexin français connaît, par exemple, une source de revenus majoritairement résidentielle. La part de la base résidentielle dans l'ensemble des revenus basiques est de 76 %, celle du productif privé de 10 % (res-

Situé à proximité de Cherbourg, le marais du Mesnil est composé de bois, de landes et de prairies humides paratourbeuses. La pluviométrie locale (plus de 1100 mm/an) associée à la présence de nombreuses résurgences le rendent marécageux et inondé sur plus du tiers de sa surface. Une forte déprise agricole et un reboisement naturel de surfaces importantes en découlent.



CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MANCHE



Blaise Micard est technicien Patrimoine naturel au conseil général de la Manche.

BLAISE MICARD



© Laurent Mignaux - Meedim

« Considérer les intérêts des exploitants agricoles »

Forte déprise agricole et reboisement naturel, le marais du Mesnil-au-Val (250 ha) perd, depuis les années 70, son patrimoine faunistique et floristique. Souhaitant préserver ce site et enrayer ce phénomène, le conseil général de la Manche a fait réaliser un diagnostic de l'activité agricole et des pratiques utilisées. Le but ? Maintenir puis développer sur le marais une agriculture permettant la conservation voire l'augmentation de sa biodiversité. Cinq pistes de travail se sont ainsi dégagées :

- Les contraintes environnementales dépendent de la valeur patrimoniale des habitats naturels et de leur sensibilité (plus elles sont élevées, plus les contraintes environnementales sont importantes). Trois types de zones ont été établis. Ainsi, sur les parcelles à forte valeur patrimoniale, le pâturage bisannuel avec un chargement moyen est préféré à un pâturage annuel très extensif. Cette solution a pour objectif de s'adapter davantage aux pratiques agricoles des exploitations environnantes susceptibles d'y mettre des troupeaux et de rendre les parcelles en déprise suffisamment attractives pour une activité économique pérenne.
- Le montant des redevances d'occupation des terrains du département sera d'autant plus diminué que les exigences des

cahiers des charges seront importantes.

- Des travaux de réfection de clôture et de mise en place d'abreuvoirs sont réalisés sur les parcelles départementales. Ces aménagements ont vocation à être multipliés et complétés, le cas échéant, par des parcs de contention ou l'amélioration du réseau de chemins d'accès aux parcelles.
 - Une réserve foncière pouvant être mobilisée en vue d'échanges amiables avec des terrains situés dans le périmètre de l'espace naturel sensible sera constituée par le département. Elle pourra être complétée par un aménagement foncier à vocation environnementale¹ afin de faciliter les mutations et de constituer des îlots de pâturage viables sur le site.
- Par ailleurs, l'étude montre que les agriculteurs intéressés par la démarche du conseil général souffrent d'un manque de reconnaissance. Le département compte y remédier et mettre en valeur le bienfait de leurs pratiques sur le patrimoine naturel du site afin qu'ils s'investissent encore davantage. Cette approche veut resserrer les liens entre les acteurs environnementaux et ceux du monde rural. ●

blaise.micard@cg50.fr

1. Avec la loi du 23 février 2005, les outils d'aménagement foncier peuvent être mis en œuvre dans un objectif environnemental affirmé.

Vue aérienne des communes d'Épiais-Rhus et de Grisy-les-Plâtres (PNR Vexin français).

pectivement 43 % et 24 % en moyenne pour l'ensemble des aires urbaines françaises).

Veiller au bon équilibre entre l'économie présente et l'économie productive est cependant un enjeu central dans les stratégies de développement local. Le revers de la médaille tient en la probable dégradation de la qualité de vie de ces lieux de bien-être. En cause, la (sur) fréquentation, la pollution, l'augmentation du prix du foncier, le conflit avec la population ancienne et l'identité territoriale... En plus des emplois souvent peu qualifiés et peu rémunérés, la forte attractivité des territoires doit faire face au danger d'exclure les populations les moins riches avec le risque d'une ségrégation spatiale. ● oholm@parcs-naturels-regionaux.fr



© Comité d'expansion économique du Val d'Oise - Wikipédia



Bouchots dans un parc à moules à Gouville-sur-mer (Basse-Normandie).

© Bernard Suard - Meddm

METTRE EN ŒUVRE

Quelles méthodes pour appréhender la valeur d'un espace ?

Confrontés à la nécessité de convaincre élus et décideurs de la qualité de leur projet de protection, les gestionnaires d'espaces naturels cherchent à élaborer des argumentaires. Ils les veulent assis sur des études et méthodes scientifiquement valides afin de mettre en évidence la plus-value apportée au territoire par l'espace naturel protégé. Plusieurs typologies de méthodologies sont possibles.

Les méthodes d'analyse des retombées économiques.

Ces méthodes permettent de mesurer les effets directs et indirects des espaces protégés sur leur environnement économique et social.

- L'enquête de fréquentation et d'attractivité mesure les flux et dépenses des visiteurs.
- L'analyse budgétaire consiste en une analyse comptable des recettes et dépenses de l'organisme de gestion de l'espace protégé.
- L'analyse *Input-Output*, qui nécessite des statistiques territoriales fines, vise à modéliser le fonctionnement économique d'un territoire et spécialement les flux de richesses qui transitent d'un compartiment économique à l'autre (l'arrivée de touristes crée de l'activité dans la restauration qui achète des poissons aux pêcheurs qui achètent des équipements...).
- L'évaluation des impacts sociétaux est un processus d'analyse, de contrôle et de gestion des conséquences sociales liées au développement d'un projet, telle la création d'un parc national. Cette méthode prend en compte les savoirs et savoir-faire

locaux et les méthodes participatives.

- L'impact des écosystèmes sur la productivité économique. On mesure l'impact positif, sur l'économie (amélioration de la productivité, de la qualité), de la disponibilité de biens produits par les écosystèmes : bois, eau douce...
- La comparaison de la place donnée à un espace naturel dans les médias avec les coûts d'insertions promotionnelles dans ces mêmes médias peut être un moyen d'appréhender sa renommée. Dans cette famille de méthodes, l'évaluation des impôts et taxes prélevés sur

l'activité économique imputable à un espace protégé peut rendre compte d'un retour sur investissement aux collectivités territoriales ou à l'État qui s'interrogeraient sur l'intérêt de subventionner un projet de valorisation économique de ce patrimoine.

Les méthodes mettant en évidence les préférences sociales.

L'objectif de ces méthodes est de mesurer les préférences sociales des individus en matière d'environnement : elles s'appuient soit sur les déclarations des personnes (préférences déclarées) soit sur les préférences révélées par l'observation d'un marché.

Elles sont bien appropriées pour approcher les valeurs de non-usage (quelle valeur donner à l'existence de l'espèce gorille que je ne rencontrerai jamais) et les valeurs d'usage non monétaires ou aménités (quelle valeur donner au silence,

“ Une façon d'aborder la valeur d'un espace naturel consiste à analyser sa contribution à l'activité économique du territoire. ”

Méthodes pour évaluer différentes valeurs d'un site		
TYPE DE VALEUR	ÉLÉMENTS DE VALEUR À ÉVALUER	MÉTHODES D'ANALYSE POSSIBLES
Valeur économique	<ul style="list-style-type: none"> • Emplois • Production • Développement local • Compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse budgétaire • Analyse <i>Input-Output</i> • Analyse des systèmes d'activités
Services écologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Services rendus par les milieux • Services fournis par les espèces • Protection contre les risques • Biodiversité, patrimoine génétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts évités • Coûts de remplacement • Coûts d'opportunité
Valeur sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur du patrimoine • Usages scientifiques et éducatifs • Usages récréatifs • Santé et qualité de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse conjointe • Évaluation contingente • Coût de transport • Prix hédoniques



Évaluer la valeur économique totale

Une façon d'aborder la valeur économique d'un espace naturel consiste à analyser l'ensemble des biens et services rendus par ses écosystèmes aux sociétés humaines (dans un état donné de fonctionnement) :

- 1) les services d'approvisionnement (matières premières, eau, nourriture) ;
- 2) les services de régulation (piégeage du carbone, protection contre les crues...);
- 3) les services culturels et récréatifs ;
- 4) les services de support (nécessaires à la production de tous les autres services écosystémiques).

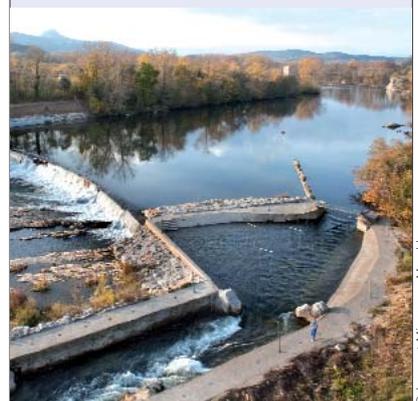
Dans cette approche, le programme de recherche *Millenium ecosystem assessment*¹ recueille des données permettant de fixer des ordres de grandeur de la valeur économique tirée de l'exploitation des ressources des écosystèmes.

Le raisonnement est de nature comptable : on mesure la valeur des actifs que fournissent les écosystèmes afin de les prendre en compte dans les bilans économiques, et dans le processus décisionnel d'allocation des ressources.

Des travaux canadiens ont ainsi évalué la valeur nette associée à la conservation ou à la restauration des aires naturelles à 195 dollars/ha/an dans le bassin-versant de la rivière Grand en Ontario. L'étude montre que l'ignorance du capital naturel dans les décisions relatives à l'utilisation du sol engendrera vraisemblablement une dégradation et une destruction du capital naturel et finira par s'avérer très coûteuse pour la société. ●

G.L.

1. Programme de travail international (2005) conçu pour répondre aux besoins des décideurs et du public en matière d'information scientifique relative aux conséquences des changements que subissent les écosystèmes pour le bien-être humain ainsi qu'aux possibilités de réagir à ces changements.



Passé à poissons sur l'Ardèche.

© Laurent Mignaux - Meedim

au paysage ou au caractère naturel dont aucun marché ne rend compte?).

- La méthode des coûts de transport évalue la valeur du bien en s'appuyant sur les dépenses auxquelles les visiteurs consentent pour se rendre sur un site naturel (transport, hébergement, de restauration, temps de trajet).

- La méthode des prix hédoniques (lié au plaisir) conduit, par exemple, à comparer le prix d'un logement avec ou sans vue sur la mer.

- L'analyse des contentieux, et notamment des dommages et intérêts attribués par le juge, révèle la valeur que la société accorde à certains biens naturels détruits par une opération d'aménagement ou une pollution (naufrage de l'*Erika*).

- L'évaluation contingente suppose d'interroger des personnes qui indiquent leur préférence pour certains biens et services ; et le prix qu'elles seraient prêtes à payer pour les obtenir (consentement à payer).

- La modélisation des choix : les personnes enquêtées sont invitées à faire un choix entre plusieurs scénarios virtuels de l'évolution d'un bien ou service environnemental. L'analyse croisée des réponses entre consentements à payer et consentements à recevoir permet de calculer la valeur attribuée à chacun des attributs du bien (le caractère naturel, le paysage, la possibilité de cueillette...). En admettant qu'un espace naturel soit décomposable en attributs bien identifiés !

- La méthode des coûts d'opportunité traite des gains qu'entraînerait un emploi différent d'une ressource économique par un projet alternatif créateur de richesse. Par exemple, la valeur de l'espace protégé dont la création a été décidée vaut au moins autant que le barrage hydroélectrique auquel on a renoncé sur le même site.

Les méthodes d'évaluation des services environnementaux.

- La méthode des coûts de remplacement : la valeur d'un service environnemental est évaluée par les coûts qu'il faudrait engager pour assurer le même service si le bien environnemental disparaissait (par exemple, construire une digue de protection si la barrière de corail ne protège plus contre les tempêtes).

- La méthode des coûts évités est utilisée pour appréhender la valeur d'un bien environnemental dont les services ne peuvent être remplacés par une technique artificielle, elle évalue donc les coûts liés aux conséquences de l'absence de ce service : l'absence du maintien des

sols par les forêts de montagne se traduit, par exemple à l'aval, par des dégâts urbains (inondations, coulées de boues...) dont on peut estimer les coûts récurrents. Ce type de méthode a permis d'évaluer la valeur des services de pollinisation des abeilles pour l'agriculture mondiale à près de 153 milliards de dollars par an (J.M. Salles).

- Les méthodes spécifiques : les accords internationaux ou les décisions du gouvernement arrêtent la valeur d'une tonne de carbone fixée, et créent un marché de permis à polluer.

- La méthode du prix marchand des attributs considère que la valeur du bien environnemental est la somme des valeurs de ses attributs (ses qualités unitaires) mesurées dans des marchés appropriés (à supposer qu'ils existent). Ainsi, la valeur de l'espace protégé serait la somme de la valeur de la biodiversité, de ses aménités, des services écologiques rendus...

Les méthodes complexes.

Ces méthodes articulent plusieurs des méthodes précédentes.

- L'analyse des coûts/bénéfices. Cette analyse est une méthode d'aide à la décision pertinente dans un contexte d'évaluation nationale de politiques publiques, pour comparer plusieurs scénarios en concurrence (projet de création d'un parc national sur un bassin-versant versus exploitation systématique de ses ressources hydroélectriques).

- L'analyse des systèmes d'activités permet de percevoir comment un système socio-économique local se transforme et s'adapte sous l'effet de contraintes imposées par la protection de la biodiversité sur un espace (nouvelle répartition des richesses, changement des structures sociales...).

- Les transferts de valeur ou de fonction de valeur. Il s'agit d'une approximation consistant à transférer sur un site donné une analyse de la valeur d'un bien qui a été réalisée par une précédente étude sur un autre site à partir de méthodes d'évaluation non marchandes. Ainsi, par exemple, la valeur d'existence d'un ours sauvage en Slovénie est supposée applicable dans les Pyrénées moyennant un ajustement prenant en compte les différences de niveau de vie entre les deux régions... ●

Gilles Landrieu - Parc nationaux de France
gilles.landrieu@parcnational.fr

Article inspiré de « Étude sur les retombées économiques et les aménités des espaces naturels protégés ». Credoc 2008.



© Dédicé Bleu Méditerranée - PN Port-Cros

“ L'étude terminée, il importera de **soigner la communication** de sorte qu'un public de non-économistes puisse s'approprier les résultats.

Plongée sous-marine au Parc national de Port-Cros.

SAVOIR-FAIRE

Conseils pour conduire une étude sur la valeur d'un espace protégé

Aucune recette miracle ne permet d'évaluer exhaustivement la valeur économique d'un espace naturel. En revanche, il existe un certain nombre de méthodes scientifiquement reconnues et qui permettent, chacune sous des angles différents, de donner un coup de projecteur particulier sur cette valeur économique en mesurant ou estimant un ordre de grandeur de certains de ses éléments. Compte tenu du coût de ces études, il est important d'identifier l'angle d'observation que l'on souhaitera privilégier : retombées économiques monétaires, aménités et retombées sociales, services environnementaux, valeur économique totale, analyse coûts-bénéfices...

1 On est plus intelligent à plusieurs.

Il est prudent de ne pas se lancer seul dans une telle étude et de s'entourer d'un comité de pilotage comprenant des économistes, des organismes ayant déjà piloté une telle étude et des personnes connaissant bien le territoire et les différentes activités qui le font vivre. Ce comité pourra notamment être consulté sur le projet de cahier des charges, sur le choix du prestataire et sur les résultats des études.

2 Identifier les éléments de valeur.

La deuxième étape consiste à élaborer un tableau des éléments de valeur du territoire (par exemple en s'inspirant de la typologie du Credoc). Il s'agit de construire une liste, aussi exhaustive que possible, des effets économiques potentiels de l'espace protégé (emplois, productions primaires, usages récréatifs et touristiques, compétences, services environnementaux, aménités, intérêt culturel ou scientifique...) et d'identifier les sources d'informations existantes auprès de l'organisme de gestion (comptages de visiteurs, enquêtes anciennes, connaissance du territoire et ses acteurs, gestion de subventions...) auprès d'organismes spécialisés (chambres consulaires, services statistiques agricoles, Insee) ou encore internet. D'autres nécessiteront des enquêtes rigoureuses que seul un spécialiste pourra réaliser.

Il s'agira ensuite d'identifier parmi ces différents éléments lesquels sont prioritaires et pertinents à étudier.

3 Rédiger un cahier des charges

La troisième étape consiste à rédiger, pour chacun des éléments de valeur retenus, un module d'étude ou d'enquête permettant de l'évaluer. Ainsi les retombées économiques monétaires seront approchées par des analyses budgétaires, une analyse *Input-Output* (voir

glossaire, p. 27) ou encore des enquêtes d'attractivité intégrant la structure des dépenses des visiteurs. Les aménités et services sociétaux seront cernés par des enquêtes mettant en évidence les préférences révélées (méthode des coûts de transport) ou déclarées (évaluation contingente). Les services environnementaux seront estimés par leurs coûts d'évitement ou de remplacement. Dans certains cas, des complémentarités sont possibles entre les différents modules d'études qui pourront être articulés (rassembler les données économiques générales avant de lancer une enquête ciblée auprès des entreprises) ou conjugués (la connaissance de la structure des dépenses des visiteurs renseigne à la fois les flux de l'économie touristique et la valeur que ces visiteurs accordent à l'espace protégé). Enfin, il faut être conscient du risque de double compte attaché au recours à des angles d'attaque différents. Ainsi, comptabiliser les emplois d'éleveurs et de bergers et évaluer la production primaire d'herbages sont deux manières d'appréhender la même retombée économique d'un espace naturel pâturé. C'est pourquoi la synthèse de l'étude ne saurait se limiter à une simple addition des valeurs mises en évidence par les différents modules. Compte tenu de l'incertitude sur les coûts qui découleront de l'appel d'offres, il peut être prudent de distinguer

dans le cahier des charges une tranche ferme, dans laquelle on rassemblera les modules prioritaires, et une tranche conditionnelle que l'on réalisera si les ressources sont suffisantes.

4 Financer l'étude.

L'étude des éléments de valeur du Parc national de Port-Cros montre que, même sur un petit territoire, le coût d'un seul module peut varier entre 7 000 et 45 000 € TTC. C'est pourquoi on cherchera le soutien de certains partenaires (État, Agences de l'eau, collectivités territoriales, acteurs économiques...) qui peuvent trouver un intérêt à contribuer au financement de certains volets.

5 Choisir le prestataire compétent.

L'analyse des offres doit prendre en compte le coût de la prestation mais également la qualité du mémoire afin de s'assurer que la question est bien comprise, que le candidat maîtrise le sujet et qu'il peut produire des références techniques comparables. Il est surtout important que le personnel en charge de l'étude possède les compétences requises : on ne s'improvise pas expert en analyses contingentes par exemple.

6 Suivre et accompagner l'étude.

Le suivi de l'étude nécessite un contrôle des prestations à certaines étapes clés convenues avec le prestataire, notamment la définition des cibles d'enquêtes (qui, quand et où enquête-t-on ?), le contenu et le type de questionnaires (par téléphone ou face à face ?), lesquels auront obligatoirement été testés. Il apparaît également indispensable de faire visiter le territoire aux enquêteurs, de leur en expliquer les enjeux et de les présenter aux équipes en charge de l'espace protégé. Il faudra aussi penser à prévenir les publics enquêtés en face à face et à les remercier pour le temps consacré à répondre aux questions.

7 Restituer les résultats de l'étude.

L'étude terminée, une restitution devant l'équipe de l'organisme de gestion, les élus et les acteurs économiques est très souhaitable. Il importera de soigner la communication de sorte que les résultats de l'enquête soient compréhensibles et appropriables par un public de non-économistes. ●

Gilles Landrieu

Parcs nationaux de France
gilles.landrieu@parcnational.fr



PNR DES PYRÉNÉES ARIÉGEISES

MATTHIEU CRUÈGE

Matthieu Cruège est directeur du syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises.

« Notre besoin ? Des experts en économie locale dans un souci opérationnel »

Pour servir les objectifs du parc, nous avons ressenti le besoin de nous associer les compétences d'experts en économie. Nous avons donc initié un conseil scientifique pluridisciplinaire. À côté des écologues, sociologues, ethnologues, historiens... il veut intégrer des économistes. Pas facile ; même avec la présence proche de l'université de Toulouse.

En effet, notre gestion s'inscrit dans un contexte très opérationnel. En créant un parc, on propose un choix de société, il faut donc calculer de manière irréprochable la valeur ajoutée de cette création ; à la fois en termes de qualité de vie et de capacité à générer des emplois pérennes et qualitatifs.

Il faut donc bien connaître l'économie locale, sa réalité humaine et sociale. Or, nombreux sont les universitaires qui traitent de macro-économie. Ils s'intéressent au marché, aux flux monétaires, aux modèles économiques et aux grands équilibres territoriaux. Ce n'est pas ici la bonne manière de regarder la question : il y a des phénomènes que l'on ne peut observer à l'échelle macro-économique.

Ainsi, par exemple, sur un territoire rural de montagne comme le nôtre, on ne peut parler d'emplois sans s'intéresser à la pluriactivité. Quels sont les « bouts d'em-

ploi » qui permettront de rémunérer l'équivalent d'un temps plein ?

Il faut aussi prendre en compte des effets indirects et induits d'une activité. Il existe, par exemple, des barèmes pour mesurer le nombre d'emplois créés par les journées de ski... Nous avons besoin d'experts qui maîtrisent ces indicateurs et développent une approche micro-locale.

Les Pyrénées ariégeoises ont connu la création du premier système économique local de France, basé sur la proximité, l'entraide et la solidarité. Il faut donc, aussi, compter avec l'économie alternative ou solidaire. Même si elle ne crée pas de flux

monétaire, elle conduit à diminuer les besoins de services sociaux. Ce qui peut également être positif eu égard à certaines problématiques environnementales. Et puis, il y a aussi la réalité d'une économie souterraine. Taboue, certes, mais pourtant réelle.

Hors du secteur touristique, sur lequel existent des études et pour lequel les questionnaires portent un discours économique, nous avons encore beaucoup à faire pour investir cette matière.

En ce qui nous concerne, la solution s'inscrit dans la mutualisation du travail économique produit dans les différents territoire des parcs. ●

m.cruège@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

« La cueillette des champignons constitue aussi un flux économique à prendre en compte. »

Balacet, village du Biros au cœur du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises.



© Alain Baschenis.